



À SAINT-GEORGES-D'OLÉRON, le 16 octobre 2026.

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal se déroulera le **lundi 26 octobre 2026 à 20h00 en mairie, salle du conseil, au 262 rue de la République**, selon l'ordre du jour suivant :

1° - Procès-Verbal de la dernière séance du 28 septembre 2026

2° - Compte rendu des dernières décisions prises par le maire agissant en vertu de délégations du conseil municipal

3° - Délibérations

3-1 Urbanisme et Aménagement

118-2026 Approbation de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme

119-2026 Instauration du droit de préemption urbain sur le territoire communal

3-2 Affaires générales

120-2026 Modification du tableau des commissions municipales permanentes et désignation de leurs nouveaux membres

121-2026 Avis sur les demandes de dérogation au repos dominical des salariés pour l'année 2027

3-3 Intercommunalité

122-2026 Rapport d'activité 2025 de la communauté de communes de l'île d'Oléron

123-2026 Sécurisation des zones de baignade - Convention 2027 tripartite SDIS / Communauté de communes de l'île d'Oléron / Commune

124-2026 Rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif et non collectif du syndicat Eau 17 - Année 2025

3-4 Affaires budgétaires, économiques et financières

125-2026 Travaux d'urgence sur la digue de La Gautrelle - Participation communale

126-2026 Produits irrécouvrables - Admission en non-valeur - Budget principal

127-2026 Remboursement abonnement hébergement site internet mairie

128-2026 Budget principal - Décision modificative n° 3 de l'exercice 2026

129-2026 Autorisation de placement de fonds sur un compte à terme

130-2026 Aménagement expérimental d'une écluse - RD n° 126 rue des Loges à Sauzelle - Convention "Études et travaux" avec le département

3-5 Ressources Humaines

131-2026 Recensement de la population communale 2027 - Recrutement d'agents recenseurs

4° - Questions diverses

NB : ces questions diverses ne donnent pas lieu à la prise de délibérations au sens juridique du terme. Elles consistent en des communications, informations, etc.

Date de convocation : 16 octobre 2026.

La maire,
Dominique RABELLE

